n° spécial juin 2020
SUPPLÉMENT DU JARNY MAG 33

JARNY MAG

Ce supplément de Jarny Mag décline les dispositions prises par la Ville en période de déconfinement. Néanmoins, celles-ci sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions prises par le Gouvernement après la publication de ce numéro.
Pour suivre l'actualité de la Ville de Jarny en temps réel, nous vous invitons à consulter notre page Facebook et notre site.

“Les élus municipaux n’ont pas attendu pour être actifs et gérer cette crise sanitaire sans précédent”

Jacky Zanardo
Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes
Orne Lorraine Confluences

Nous entamons la sortie progressive du confinement qui aura bouleversé nos existences et notre société durant plus de deux mois.

Par mesure de précautions, les services municipaux n’ont pas encore totalement retrouvé leur fonctionnement habituel (les relations à distance, par mail ou téléphone restent privilégiées entre les usagers et la mairie) et les traditionnels rendez-vous de l’été comme la Fête de la musique ou la fête nationale du 13 juillet ont été annulés.

Cependant petit à petit, tout en continuant à être vigilants pour les autres et pour nous-mêmes, la vie reprend son cours normal. Les écoles sont ouvertes depuis le 18 mai, les marchés du mardi après-midi et du samedi accueillent à nouveau leurs clients, le parc de Moncel a réouvert ses portes tout comme les aires de jeux.

Durant cette période mouvementée, l’élection du maire et de ses adjoints n’a pu avoir lieu que le 23 mai dernier. Mais les élus municipaux n’ont pas attendu cette date pour être actifs et gérer cette crise sanitaire sans précédent. Des initiatives ont été mises en place très rapidement afin de faciliter le quotidien des habitants. Une attention particulière a été portée aux personnes vulnérables qui ont été appelées durant tout le confinement pour maintenir du lien et connaître leurs besoins. Une distribution de colis alimentaires au domicile des personnes isolées, handicapées ou malades a ainsi été organisée. Un service hebdomadaire de livraison de produits fermiers locaux a également été proposé. Le maire, les élus et les agents municipaux étaient et sont toujours mobilisés au quotidien, au service des Jarnysiens.

Une première distribution de masques gratuits a été effectuée le 22 mai en direction des personnes de 65 ans et plus. La distribution à tous les autres habitants, enfants et adultes, s’effectuera samedi 27 juin. La commande groupée effectuée par le Département de Meurthe-et-Moselle a hélas été retardée. De nombreuses autres communes ont également subi ce retard d’approvisionnement. Mais désormais, chaque Jarnysien pourra bénéficier gratuitement d’un masque réutilisable.

Dans ce numéro spécial, vous trouverez toutes les informations utiles sur la mise en œuvre progressive du déconfinement à Jarny. Les dispositions prises sont susceptibles d’évoluer en fonction des décisions qui seront prises par le gouvernement au vu de l’évolution de l’épidémie de Covid.

Pour conclure, je souhaite exprimer, au nom de la Ville de Jarny, toute ma reconnaissance et ma gratitude à celles et ceux qui ont combattu le virus jour après jour, qui ont soigné les malades, accompagné les personnes isolées et fragiles et à celles et ceux qui ont rendu notre quotidien moins difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Election du maire et des adjoints

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire ainsi que des adjoints ont eu lieu samedi 23 mai.

Les prescriptions sanitaires en vigueur ont été respectées afin de préserver la santé des élus et des services municipaux. Seuls 10 élus étaient réunis physiquement tandis que les autres conseillers municipaux ont assisté au conseil par visio conférence. Ils avaient au préalable donné une procuration à leurs collègues présents pour que ceux-ci votent à leur place. Les Jarnysiens n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont pu assister à ce premier conseil municipal du mandat grâce à sa retransmission en direct sur la page Facebook de la Ville. **Jacky Zanardo a été élu maire. Sept adjoints ont également été désignés.**

OLIVIER TRITZ
1er adjoint délégué à l'aménagement du territoire et aux travaux

CATHERINE BEAUGNON
2e adjointe déléguée à la cohésion sociale, à la santé et aux solidarités

HERVÉ MAGNOLINI
3e adjoint délégué à la proximité, à la sécurité et à la citoyenneté

MARIELLE DE SOUZA
4e adjointe déléguée aux fêtes et cérémonies

ALAIN LAFOND
5e adjoint délégué au sport et au développement numérique

ISABELLE PIERRÉ
6e adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse

DENIS WEY
7e adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie

Quatre conseillers municipaux délégués ont été nommés :

- **Myriam Audinet** à la vie associative
- **Régis Baudet** à la valorisation du patrimoine historique et mémoriel
- **Laëtitia Lux** aux jumelages et vacances
- **Véronique Tourneur** à la culture.

Élu pour 6 ans, le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune.

A Jarny, il est composé de 29 conseillers municipaux.

Il se réunit plusieurs fois par an pour voter le budget, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides et subventions etc.

MAIRIE DE JARNY
Place Paul Mennegand ▪ BP19 ▪ 54801 Jarny cedex
Tél : 03 82 33 14 54
Contact : accueil@jarny.fr

Supplément JARNY **MAG** n° 33 - Juin 2020 ▪ **Directeur de la publication :** Jacky Zanardo
Suivi de réalisation : service communication, Ville de Jarny ▪ **Crédit photo** : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram-ny **Imprimé par :** Digit'Offset - Marly à 4 200 exemplaires sur papier recyclé

DISTIBUTION DE MASQUES

Des masques pour tous les Jarnysiens : seconde distribution le 27 juin

8 500 masques ont été commandés par la Ville de Jarny dans le cadre d'une commande groupée du Département de Meurthe-et-Moselle. Les 1 950 premiers masques reçus ont été en priorité distribués aux personnes de 65 ans et plus, le 22 mai dernier. Les masques restants viennent de nous être livrés. La distribution aura lieu samedi 27 juin.

Pour les personnes de 65 ans et plus qui ne sont pas venues chercher leur masque lors de la première distribution courant mai, elles pourront **venir les récupérer le samedi 27 juin.**
Les Couturières solidaires de Jarny distribueront également des masques en tissu qu'elles ont confectionnés.

QUAND ET OÙ SERONT DISTRIBUÉS LES MASQUES ?

La distribution aura lieu samedi 27 juin de 9h à 17h dans le bureau de vote dont vous dépendez :

- bureau de vote Jarny Ville 1 : mairie, salle du conseil municipal - place Paul Mennegand
- bureau de vote Jarny Ville 2 : école Langevin Wallon - rue Clément Humbert
- bureau de vote Jarny Gare : salle de quartier - rue Victor Hugo
- bureau de vote Moulinelle : salle de quartier- rue du Champ Tortu
- bureau de vote Droitaumont : école Irène Joliot Curie - rue Gabriel Péri
- bureau de vote Lotissements 1 : école Yvonne Imbert - rue Montesquieu
- bureau de vote Lotissements 2 : salle de quartier St Exupéry - rue Jean-Jacques Rousseau

En cas de doute sur le bureau de vote dont vous relevez, contactez la mairie au 03 82 33 14 54 ou consultez notre site www.jarny.fr.

COMMENT LES RÉCUPÉRER ?

Un masque par personne sera distribué. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Il est préconisé de venir à un seul représentant par foyer.
La Ville veillera à assurer la sécurité sanitaire de tous. Il conviendra de respecter les règles relatives de distanciation sociale.

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

Vous pouvez confier votre pièce d'identité à un proche ou à un voisin qui pourra venir récupérer les masques en votre nom.

COMMENT BIEN UTILISER UN MASQUE ?

- se laver les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique avant manipulation
- prendre le masque par les élastiques
- passer les élastiques derrière les oreilles
- ajuster le masque sur le haut du nez et en-dessous du menton
- une fois le masque posé, ne pas le toucher
- se laver les mains avant de l'enlever

QUELLES SONT LES ERREURS À ÉVITER ?

- baisser le masque sous le menton en le portant comme un collier
- utiliser le masque plus de 4 heures
- réutiliser un masque en tissu sans l'avoir lavé

CES MASQUES SONT :

- **gratuits**
- **certifiés AFNOR**
- **en 2 tailles : pour les enfants de moins de 12 ans / pour les enfants de plus de 12 ans et les adultes**
- **lavables de 30 à 60°C et réutilisables**
- **destinés à tous les Jarnysiens**

Accueil en mairie et contacts avec les services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Seuls les services Etat civil et Cimetière accueillent du public, sur RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT. L'accueil téléphonique au 03 82 33 14 54 est assuré tous les jours aux horaires indiqués ci-dessus.

Les usagers doivent se rendre en mairie équipés d'un masque.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour l'établissement et le renouvellement des cartes d'identité et passeports, la priorité est donnée aux habitants de Jarny et du Jarnisy ne disposant plus de titre (perte, vol) et justifiant d'une urgence impérieuse.

AUTRES SERVICES

Les services municipaux (autres que l'Etat civil et le Cimetière) sont présents en mairie. Toutefois, ils continuent à privilégier les relations à distance avec les usagers par téléphone ou par email :

- **accueil :** accueil@jarny.fr
- **environnement :** environnement@jarny.fr
- **salubrité :** salubrite@jarny.fr
- **secrétariat du maire :** secretariatdumaire@jarny.fr
- **état civil :** etatcivil@jarny.fr
- **affaires scolaires et séjour des seniors :** scolaire@jarny.fr
- **animations :** animation@jarny.fr
- **sport, jeunesse :** sportloisirs@jarny.fr
- **culture :** culture@jarny.fr
- **communication :** communication@jarny.fr
- **médiathèque :** mediatheque@jarny.fr
- **école de musique :** secretariatemmj@jarny.fr
- **service jeunesse :** servicejeunesse.jarny@orange.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour le service Aménagement du territoire, les administrés peuvent joindre le service **par téléphone (au 03 82 33 14 54) les après-midi et le jeudi toute la journée**. Ils peuvent également poser leurs questions par mail à l'adresse suivante : **amenagementduterritoire@jarny.fr.**

Les dossiers de demande de travaux peu volumineux peuvent être transmis par mail à cette même adresse. Ils peuvent également être envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de la mairie (un récépissé sera ensuite communiqué par mail ou courrier).

Le service ne réalise un accueil physique que de manière exceptionnelle, en cas de nécessité et difficulté particulière et sur demande de rendez-vous effectuée au préalable.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021

Exceptionnellement cette année, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020-2021 peuvent se faire de façon dématérialisée.

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2017 pour une rentrée en petite section **et les enfants nés en 2014** pour une classe de CP, uniquement dans les écoles Saint-Exupéry et Langevin Wallon.

Pour les écoles Jules Ferry, Marcel Pagnol et Pablo Picasso, comme ce sont des groupes scolaires, les enfants y sont déjà inscrits depuis leur petite section. Aussi cette année, **les inscriptions en CP pour ces 3 écoles ne seront pas renouvelées.**

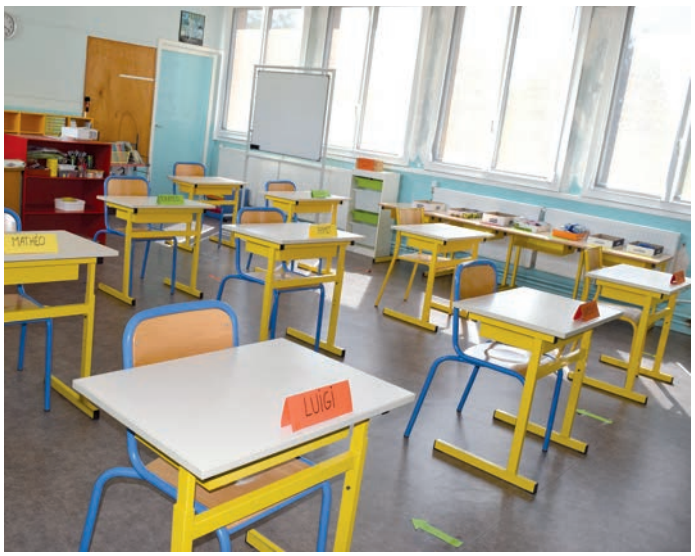

LA DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET LES PIÈCES SUIVANTES SONT À ENVOYER PAR EMAIL À L'ADRESSE : scolaire@jarny.fr

- une **copie du livret de famille** (la page parents et la page de l'enfant concerné par l'inscription scolaire) ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- un **justificatif récent de domicile**,
- une **copie du carnet de santé de l'enfant** (page orange en fin de carnet de santé) ou attestation de vaccination,
- en **cas de séparation ou divorce**, une copie du jugement confiant l'exercice de l'autorité parentale et la résidence de l'enfant.
- Les **coordonnées téléphoniques des parents** devront être indiquées.

Pour les demandes de dérogation, prendre contact par email avec le service scolaire : scolaire@jarny.fr.

Nouvelle saison culturelle

Tous les évènements culturels de la saison 2019/2020 de mi-mars à fin juin ont été annulés. Tous seront reportés à la prochaine saison qui, agrémentée de nombreuses nouveautés, s'annonce riche et surprenante.

De septembre 2020 à juin 2021, Jarny accueillera 45 évènements autour du patrimoine, de la musique, du théâtre, de la danse, la poésie, la lecture, la peinture, la sculpture, la photographie et l'humour.
Vous trouverez la programmation détaillée dans la plaquette de présentation 2020/2021, disponible début septembre.

Médiathèque de Jarny : reprise progressive en quatre phases (dans le respect des consignes sanitaires)

Fermeture estivale de la médiathèque : du 26 juillet au 3 août 2020

PHASE 1 - JUSQU'AU 5 JUILLET
- **poursuite du service "drive"** (dépôt et emprunt de documents uniquement sur rendez-vous avec une réservation préalable par téléphone ou sur le site de la médiathèque - **plus d'infos sur www.mediatheque-jarny.fr**)
- **poursuite des services numériques à distance** sur le portail de la médiathèque (Boîte à idées, Tout apprendre, etc.)
- **pas de réouverture des locaux au public** (retrait des documents dans le hall)

PHASE 2 - DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT
- **poursuite des services mis en œuvre en phase 1**
- **réouverture partielle des locaux au public** (sauf espaces d'animations)
- **accès aux collections en libre-service**
- **accès au matériel**, notamment informatique, dans les locaux

PHASE 3 - DÈS SEPTEMBRE
- **poursuite des services mis en œuvre en phases 1 et 2**
- **action culturelle**, ateliers en groupes restreints
- **accueil de groupes et de classes** (nombre restreint d'enfants)

PHASE 4 - PANDÉMIE TERMINÉE
- **retour à une activité normale**

Ecole municipale de musique de Jarny

La reprise des cours à l'école de musique est prévue lundi 7 septembre 2020.
Pour plus d'informations, secretariatemmj@jarny.fr

Animations

FÊTE DU 13 JUILLET

Les animations et le feu d'artifice sont annulés.

UN DIMANCHE D'ÉTÉ À MONCEL

Le Service Jeunesse de la Ville de Jarny organisera des **dimanches après-midis festifs et culturels** au domaine de Moncel (animations et concerts gratuits), **du 12 juillet au 16 août 2020, de 14h30 à 18h.**

Au programme : 7 concerts, animations variées, expo photo d'œuvres remarquables issues de la collection de la Ville de Jarny, buvette et petite restauration sur place.

Consultez le programme sur notre site www.jarny.fr

ANIMATIONS À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les animations gratuites redémarrent le samedi 27 juin avec maximum 10 personnes, port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à l'entrée.

Inscriptions en mairie au 03 82 33 14 54, environnement@jarny.fr

FÊTE DE LA NATURE

La 18e édition de la Fête de la nature se déroulera le dimanche 6 septembre 2020 sur le thème "la nature en mouvement".

En raison de la situation sanitaire, cette édition sera particulière, notamment avec un grand marché du terroir, de l'artisanat et du Bio plus espacé pour respecter la distanciation sociale.

Une nouveauté cette année : "le jardin du vent" avec des centaines d'éoliennes et cerfs-volants et un public en mouvement pour visiter cette exposition.

OSEZ LE SPORT À JARNY !

La 3e édition de cette manifestation sportive aura lieu samedi 12 septembre 2020 de 10h à 17h. Venez découvrir les activités proposées par les sections sportives de la commune. Au programme : démonstrations et initiations.

Pour plus d'informations:
sportloisirs@jarny.fr

Vacances - loisirs

CENTRES AÉRÉS

Les centres de loisirs de Jarny seront ouverts cet été, à partir du 6 juillet. En raison de l'épidémie de Covid, le protocole sanitaire continue de s'appliquer, ce qui limitera le nombre d'enfants qui pourront être accueillis. Ces accueils se tiendront dans des conditions permettant de garantir la santé des enfants et des animateurs.

Les services des ministères chargés de la jeunesse et de la santé apporteront prochainement les indications sur l'organisation des centres de loisirs durant la période estivale.

Plus d'infos vous seront donc données ultérieurement sur la capacité et les modalités d'accueil sur la **page Facebook** et le site Internet de la Ville **www.jarny.fr.**

Les inscriptions seront dématérialisées. Elles devraient s'effectuer à partir du 25 juin 2020 par mail à l'adresse animation@jarny.fr.

CHANTIERS JEUNES

Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, le Service Jeunesse municipal reconduit l'opération "Chantiers Jeunes" cet été pour les Jarnysiens âgés de 13 à 18 ans.

Ils se dérouleront du 6 juillet au 21 août 2020 (du lundi au vendredi inclus) avec pour thématique l'environnement et le développement durable. Des chantiers seront également organisés dans le cadre des "dimanches de Moncel" afin d'aider à l'organisation d'animations proposées dans le parc durant l'été. Une attention particulière sera portée au respect des préconisations sanitaires et des gestes barrières.

Afin d'éviter le traditionnel regroupement lors de l'inscription, **une procédure numérique est mise en place** en se connectant sur le site du Service Jeunesse **www.servicejeunesse-jarny.fr** – rubrique Chantiers Jeunes **du lundi 22 juin à partir de 17h au mercredi 1er juillet inclus.** Une **permanence téléphonique réservée aux inscriptions** sera également organisée **du lundi 22 juin au mercredi 1er juillet inclus de 17h à 19h au 03 82 33 27 20.**

SÉJOUR DES SENIORS

En raison des incertitudes sur l'évolution de la pandémie de Covid dans les prochains mois, **le séjour à Port Barcarès du 19 au 28 septembre 2020 est annulé**. Cette décision a été prise au regard des risques encourus par les participants et des mesures sanitaires contraignantes (port du masque dans le bus, distanciation sociale au restaurant, lors des visites, des animations…). **Les personnes concernées par cette annulation seront prioritaires pour le séjour organisé l'année prochaine.**

Soutien aux entreprises et aux commerces

En cette période de crise sanitaire et économique, la Ville de Jarny est aux côtés des entreprises, commercants et artisans locaux. Elle souhaite les accompagner au mieux dans leur reprise d'activités.

L'aide financière à l'installation de commerces dans la commune, mise en place par la Ville en décembre dernier, permet de soutenir le tissu commercial et artisanal local en cette période d'instabilité économique. Ainsi, le soutien financier porte sur 6 mois de loyer et peut atteindre un maximum de 3 600 € avec un plafonnement à 600 € par loyer. Cette aide s'adresse aux entreprises commerciales ou artisanales s'installant dans un local situé à Jarny, à l'occasion de la création ou de l'extension de leur activité.

En matière économique, la Ville agit également en étroit partenariat avec la communauté de communes Orne Lorraine Confluences qui apporte **une aide financière de 110 000 €** pour soutenir les entreprises, microentreprises, entreprises indépendantes et associations touchées par la crise du Covid19. Ce soutien est apporté à travers le fonds régional "Résistance". Grâce à un cofinancement du dispositif par la Région Grand Est, les Départements, la Banque des territoires, au total **le territoire intercommunal bénéficie d'une aide de 424 000 €**.

Ce soutien financier varie de 2 000 à 30 000 € et s'effectue sous forme d'avances sur trésorerie, remboursables sans intérêt ni garantie. Les dossiers sont instruits par Orne Lorraine Confluences sous une semaine. **Pour connaître les pièces nécessaires à la constitution du dossier : www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance.**

OLC vient également d'initier un partenariat avec l'association ECTI (Entreprises-Collectivités Territoriales-Insertion), réseau bénévole d'anciens cadres dirigeants, responsables d'entreprises, artisans, professions libérales qui soutient les acteurs économiques dans la réussite de leurs projets. Il s'agit de proposer **un accompagnement gratuit et personnalisé** (expertise sur l'amélioration des marges, le calcul des coûts de revient, l'optimisation des coûts de fonctionnement, etc…) **aux plus petites structures** qui manquent parfois de moyens humains, financiers, techniques et dont la santé économique est la plus fragile.

Des permanences seront prochainement organisées au siège d'OLC, 1 place du Général Leclerc à Auboué pour les petites entreprises, gérants de cafés, restaurants, hôtels, agriculteurs qui seraient intéressés par ce dispositif.

CONTACTS

- **Renseignements auprès de la Ville de Jarny** (pour l'aide au paiement de loyers) : service Aménagement du territoire de la mairie : 03 82 33 14 54 - politiquefonciere@jarny.fr
- **Renseignements auprès de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences** (pour le fonds Résistance et le dispositif de soutien de l'association ECTI) : service Attractivité et Affaires économiques 03.82.33.10.10 - valerie.raspa@olc54.fr

SOUTENEZ LE COMMERCE JARNYSIEN, ACHETEZ LOCAL

La crise sanitaire du Covid19 et le confinement ont fortement fragilisé l'activité commerciale locale.

Les commerces de la ville sont à nouveau ouverts

Ils accueillent leurs clients en toute sécurité sanitaire.

Consommer local, c'est faire vivre Jarny !

Pour soutenir le commerce local, la Ville accorde la **gratuité de l'occupation du domaine public aux commerçants** qui le souhaitent afin d'installer une terrasse provisoire pour les beaux jours.

Une demande doit être effectuée au préalable auprès de la mairie. **Les documents à remplir sont téléchargeables sur notre site www.jarny.fr.**

INFOS PRATIQUES

MARCHÉS

Les marchés jarnysiens sur la place Génot ont repris leur rythme habituel :

- le marché du terroir, le mardi après-midi de 16h à 19h
- le marché du samedi matin (les stands non alimentaires seront désormais ouverts)

Les stands sont agencés selon les règles sanitaires en vigueur afin de protéger clients et marchands.

PARCS ET AIRES DE JEUX

Les espaces publics extérieurs fermés au moment du confinement sont à nouveau accessibles aux Jarnysiens : le parc du château de Moncel, les 22 aires de jeux et les 3 city-stades dans les différents quartiers de la ville. La fréquentation de ces lieux publics doit cependant s'effectuer dans le respect des mesures de distanciation physique et des gestes barrières.

LOCATIONS DE SALLES

Les salles de quartier ainsi que les salles Jean Lurçat et Rachel Foglia pourront à nouveau être louées à partir de septembre. Le locataire devra néanmoins s'assurer du respect des préconisations sanitaires en vigueur.
La réservation s'effectue auprès du service Accueil de la mairie minimum 15 jours avant la date de la manifestation : 03 82 33 14 54 ou accueil@jarny.fr.

PACS ET MARIAGES

Les Pacs sont à nouveau célébrés en mairie. Quant aux mariages, ils pourront à nouveau avoir lieu à partir du 26 juin. Néanmoins, afin de respecter les préconisations sanitaires, **20 personnes maximum** peuvent être accueillies dans la salle des mariages.

GYMNASES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les salles de sports et gymnases sont à nouveau ouverts sous l'entière responsabilité des clubs. Seuls les espaces sportifs sont accessibles : douches et vestiaires restent fermés. **L'activité sportive est limitée à 10 personnes.** Cette limitation est susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales.

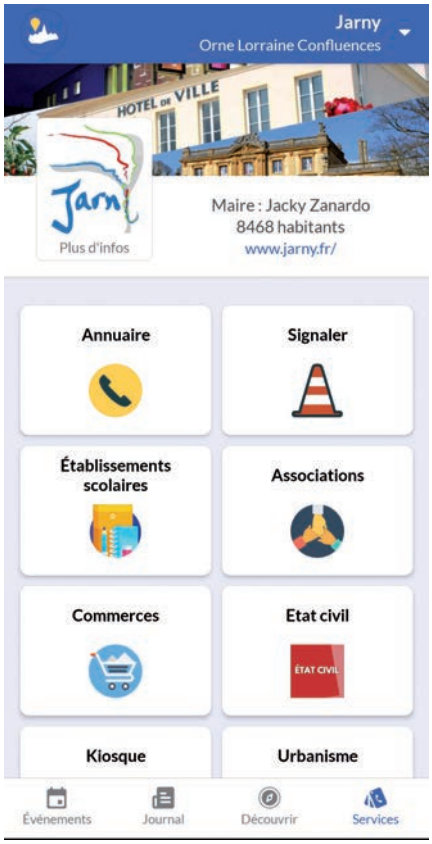

Application Jarny IntraMuros

Jarny se dote d'un nouvel outil de communication : l'application IntraMuros. Celle-ci complète la page Facebook, le site Internet, le panneau lumineux et le magazine pour encore mieux informer les Jarnysiens.

- **IntraMuros est une plateforme mutualisée** qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre ville, consultable sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur.
- **Consultez les événements, actualités et points d'intérêt** de votre commune et de celles aux alentours.
- **Alertez votre mairie** si vous repérez un nid de poule, une panne d'éclairage public etc.
- **Consultez l'annuaire des services communaux, des commerces et des associations locales,** recevez les infos importantes par notification. Et bien d'autres choses encore.

Télécharger l'application IntraMuros sur votre smartphone.
Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Drive fermier pendant le confinement : un bilan positif

Durant le confinement, la Ville de Jarny a pris l'initiative d'organiser une distribution de produits locaux en drive, à destination des Jarnysiens.

L'association Orne Services et 6 producteurs locaux se sont mobilisés aux côtés de la Municipalité pour permettre l'approvisionnement de produits fermiers frais d'origine locale et régionale et ce, en toute sécurité. **Des paniers de 35 € pour 2 personnes ou de 55 € pour 4 personnes ont été livrés au Vieux Colombier (Moncel) tous les mardis après-midi du 7 avril au 5 mai 2020.**

330 paniers ont ainsi été achetés et 250 familles ont pu bénéficier de ce service. Ce drive fermier a généré un chiffre d'affaires de 13 710 € pour l'économie locale.

Plan canicule : signalez-vous en mairie

La Ville continue de prendre soin de ses aînés et des personnes vulnérables.

Les personnes âgées, handicapées ou fragiles vivant à leur domicile sont invitées à se faire recenser auprès de la Mairie. Dans le cas d'un déclenchement de l'alerte canicule, la Ville de Jarny prendra de leurs nouvelles et s'assurera que tout va bien.

FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DE LA MAIRIE

- par téléphone au 03 82 33 14 54
- par mail : accueil @jarny.fr
- par courrier : Mairie de Jarny - Place Paul Mennegand - BP19 - 54801 Jarny Cedex

Dépistage gratuit du Covid-19 à Jarny

Un bus itinérant sillonnant la Meurthe-et-Moselle propose des tests de dépistage au Covid-19, gratuit, sans rendez-vous et sans ordonnance. Ce bus fera étape à Jarny : samedi 27 juin de 9h à 12h, place Génot (place du marché).

Il suffit de se présenter sur place pour bénéficier de ce test. Le prélèvement nasopharyngé est effectué par des professionnels de santé de l'hôpital Maillot de Val de Briey. Le patient reçoit ses résultats sous 24 à 48 heures.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Santé publique France

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)